

du tarif des douanes en tant que boisson au même titre que les boissons gazeuses qui, l'honorable sénateur le sait, contiennent surtout de l'eau.

L'ÉNERGIE

LE MORATOIRE SUR LE FORAGE AU LARGE DU BANC GEORGES— LA PRÉPARATION D'UNE MESURE CONCERNANT LA NOUVELLE-ÉCOSSE

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, mon autre question revêt également beaucoup d'importance pour le Canada. Elle porte sur les plates-formes de forage au large du banc Georges, l'une des zones de pêche les plus riches du monde. Je crois savoir qu'il existe un moratoire interdisant tout forage au banc Georges jusqu'à l'an 2 000 pour protéger nos pêches au large du littoral atlantique.

Je crois savoir que l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est maintenant saisie d'un projet de loi visant à protéger cette zone de pêche contre toute tentative de forage jusqu'à l'an 2 000.

M^e Ken MacInnis, le conseiller juridique de NORIG, l'Association de défense du banc Georges contre les plates-formes de forage, a déclaré que le projet de loi en question est tout à fait ridicule. Il dit que ce projet de loi constitue une menace, car il impose aux pêcheurs l'obligation de maintenir en vigueur le moratoire contre le forage au banc Georges au-delà de l'an 2 000.

● (1430)

Ce ne sont pas les pêcheurs, mais les sociétés pétrolières qui effectuent le forage. A quoi sert-il d'imposer aux pêcheurs un moratoire leur interdisant de forer jusqu'à l'an 2 000? C'est aux sociétés pétrolières qu'il faut l'imposer.

Si je pose cette question au leader du gouvernement au Sénat, c'est que M^e MacInnis accuse le gouvernement provincial d'avoir permis à Ottawa de rédiger le projet de loi et de le présenter à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement du Canada prépare-t-il ce projet de loi au nom de la Nouvelle-Écosse? Les pêcheurs sont-ils les seuls qui ne pourront effectuer aucun forage? Le gouvernement va-t-il permettre aux sociétés pétrolières de poursuivre leurs travaux de forage au banc Georges et de détruire cette zone de pêche?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je ne puis résister à la tentation de faire remarquer que l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, siège d'un gouvernement provincial représentatif et responsable, s'est ajournée hier pour les vacances d'été après avoir adopté l'Accord du lac Meech.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Murray: Sans doute l'honorable sénateur me permettra-t-il d'exprimer toute ma fierté et ma satisfaction devant l'heureux événement survenu hier.

Le 13 mai, le ministre de la Nouvelle-Écosse a bel et bien présenté à l'Assemblée législative de cette province le projet de loi dont l'honorable sénateur a fait état aux fins d'interdire toute prospection hauturière du banc Georges jusqu'en l'an 2 000.

[Le sénateur Murray.]

Tout comme M^e MacInnis, l'honorable sénateur Bonnell a raison lorsqu'il dit que le projet de loi présenté à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est à l'image des amendements apportés au projet de loi C-75, visant à mettre en œuvre l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse.

Sauf erreur, un comité législatif de l'autre endroit étudie en ce moment ce projet de loi et, si les choses se passent normalement, nous devrions en être saisis prochainement, de sorte que mon honorable collègue aura l'occasion de l'examiner et de poser des questions au comité sur ses objectifs et effets.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

LA QUESTION DE L'EAU LOURDE

L'honorable Stanley Haidasz: Il y a quelques minutes, le sénateur Bonnell a demandé si l'eau était incluse dans l'accord de libre-échange Canada—États-Unis. Je voudrais maintenant demander au leader du gouvernement au Sénat si l'eau lourde est touchée?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): L'eau en tant que boisson est incluse dans l'accord de libre-échange. En ce qui concerne l'eau lourde, il y en a plusieurs entrepôts pleins au Cap-Breton. L'ancien gouvernement a maintenu la production malgré l'absence de marché prévisible. Nous avons dû fermer ces usines et—la question sera débattue tout à l'heure—nous avons établi la Société d'expansion du Cap-Breton en vue de créer des emplois de remplacement pour les habitants de cette région. Je suis heureux d'ajouter que l'initiative connaît un franc succès.

LES JEUX D'HIVER DU CANADA DE 1991

LA DEMANDE DE FONDS PRÉSENTÉE PAR LE PREMIER MINISTRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD À L'APECA

L'honorable M. Lorne Bonnell: J'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat concernant les Jeux d'hiver du Canada de 1991 et une demande de fonds présentée par le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Joe Ghiz, mais je voudrais d'abord le remercier de nous avoir invités à rencontrer hier les administrateurs de l'APECA, un groupe d'hommes d'affaires compétents et énergiques des quatre provinces de l'Atlantique—

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Et de femmes d'affaires.

Le sénateur Bonnell: Et de femmes d'affaires. Ce groupe peut certainement donner du dynamisme à ces quatre magnifiques provinces.

Cependant, comme je l'ai dit au ministre en privé hier, je regrette qu'il n'ait pas profité de l'occasion pour s'assurer que les quatre provinces de l'Atlantique soient représentées de façon égale. Il y a cinq représentants du Nouveau-Brunswick, cinq de la Nouvelle-Écosse, cinq de Terre-Neuve et trois de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus du représentant du CEPA, ce qui fait quatre personnes. Il se trouve que le dirigeant du CEPA vient de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un point encourageant.